

*Initiatives ministérielles*

Ce gouvernement, depuis son élection en 1993, a fait des promesses lors de sa dernière campagne électorale. En octobre 1993, lors d'une rencontre avec des responsables de Confédération des coopératives d'habitation de la grande région de Montréal, rencontre où étaient présents plusieurs candidats libéraux, dont le ministre actuel des Affaires extérieures, ils ont pris des engagements en matière de logement social. Ils devaient, entre autres, dégeler le budget de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour rendre réalisable la construction de 5 800 nouveaux logements coopératifs au Canada. Ils devaient également revoir le pourcentage d'investissement exigé de la part des municipalités. Bravo pour ce beau programme! Mais comme par magie, on s'aperçoit, le 25 octobre 1993, que le gouvernement libéral a oublié ses engagements.

Regardons ce qu'il a fait après son accession au pouvoir. Ils ont mis fin à l'espoir de voir de nouvelles unités de logement se construire. Ils ont effectivement exigé de la SCHL qu'elle retourne au gouvernement des économies réalisées au niveau de la gestion courante, tout près de 270 millions qui auraient pu être injectés dans le milieu.

En 1995, ce gouvernement a fait pression auprès des provinces pour qu'elles haussent le loyer des locataires de logements sociaux. Six provinces ont cédé. Le Québec, quant à lui, a clairement indiqué qu'il n'accéderait pas à la demande fédérale. Le gouvernement actuel continue, tout simplement, la politique des conservateurs.

Pourtant, lors de la dernière campagne, le parti avait dénoncé les coupures brutales dans le domaine du logement social. Même le ministre des Finances, celui-là même qui a prédit la disparition de un million d'emplois si le Québec votait oui au référendum, ce ministre s'est engagé lui-même à assurer un financement garanti et sécuritaire pour le logement social. Il n'en est rien actuellement. Au Québec, on évalue à tout près de un milliard de dollars les pertes encourues depuis les cinq dernières années.

Le Bloc québécois, quant à lui, ne peut tolérer une telle situation. Le logement social, c'est plus qu'un toit. Le logement social, c'est aussi un élément important d'une politique économique et sociale. Un bon programme de logement doit permettre aux gens d'acquiescer un sentiment d'identité sociale et de leur offrir des occasions d'exercer un contrôle sur un des facteurs qui influencent leur vie.

Un édifice à logements coopératifs, par exemple, permet à ses membres d'avoir une vie axée sur la collaboration: des loisirs bien souvent s'organisent et en plus, les membres ont à s'impliquer, à administrer leur coopérative. Sans leur logement social, plusieurs d'entre eux vivraient dans la solitude. Donc, en laissant tomber le logement social, le gouvernement aggrave les conditions de logement qui contribuent de manière importante à l'augmentation d'autres problèmes, comme la pauvreté et la faim. Pauvreté, faim et logement sont intimement liés.

• (1835)

Voyons ce qui se passe dans mon comté. À Chicoutimi, au-delà de 9 000 ménages, soit 44 p. 100 de l'ensemble des ména-

ges, sont locataires. De ce nombre, 3 000 doivent mois après mois consacrer plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement. C'est inacceptable. C'est une norme qui est critique. Trente-cinq pour cent des locataires se retrouvent dans cette situation. Pire encore, pour plus de 16 p. 100 des locataires, c'est la moitié des revenus qui passe uniquement au logement.

Donc, c'est une situation qui a des conséquences dramatiques, qu'il faut corriger. Pour arriver à payer leur loyer, des locataires de plus en plus nombreux doivent couper dans d'autres besoins aussi essentiels que la nourriture. Pour un nombre grandissant de ménages, ces sacrifices ne suffisent même plus. Les statistiques de la Régie du logement montrent que le phénomène de non-paiement de loyers prend de l'ampleur, et ce n'est pas parce que les locataires sont moins bon payeurs qu'auparavant. Simple-ment, c'est que la proportion pour payer le logement est trop élevée.

Dans sa politique de la santé et du bien-être, le gouvernement du Québec affirmait en 1992: «Le coût du logement apparaît capital pour l'organisation familiale. Si l'alimentation, l'habillement et les loisirs subissent continuellement des coupures radicales à cause du prix du logement, la qualité de la santé physique et mentale en sera affectée.»

En 1993, le Comité des droits économiques sociaux et culturels des Nations Unies publiait un rapport sur la pauvreté au Canada. Dans ce rapport, c'est un portrait accablant de la situation du logement qui primait. Ce comité s'étonnait que les dépenses consacrées au logement social ne soient pas supérieures à 1,3 p. 100 des dépenses publiques.

Dans la période actuelle marquée par le manque de travail permanent, le manque de droits sociaux élémentaires, le logement social se pose et se posera de plus en plus comme une problématique importante. La santé même des mal-logés est mise en cause. Et on sait qui sont les mal-logés: bien souvent des femmes qui sont le principal soutien financier, les personnes seules, les familles monoparentales.

Pour s'attaquer au problème, le gouvernement doit accroître de manière importante les investissements en habitation, ce qui se solderait par des économies très appréciables dans les domaines de la santé et des services sociaux. Il faut également penser qu'il y aurait un impact non négligeable sur l'emploi, ce qui serait très bénéfique par les temps qui courent.

Une ambitieuse politique d'habitation axée, entre autres, sur la réalisation de nouveaux logements sociaux d'ici l'an 2000, avec comme base d'offrir du logement de qualité et intégré au milieu environnant, des logements qui doivent disposer de services de qualité et d'équipements suffisants, y compris pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite, voilà le programme que le gouvernement devrait se donner.

[Traduction]

**Le vice-président:** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui à l'unanimité, le vote est réputé avoir été demandé et un vote par appel nominal est réputé avoir été reporté à 17 h 15 demain.